



ETUDE hCG10

En collaboration avec la
Fédération des CPDPN

Etude des suivis de grossesse des patientes ayant présenté une hCG totale ou hCG β \geq 10 MoM au cours du dépistage de la trisomie 21 (MSM1T ou MSM2T)

Cher Confrère,

Vous trouverez ci-joint les résultats du dépistage de la trisomie 21 par les marqueurs sériques de votre patiente :

Madame **née le**

Ces résultats se caractérisent par une valeur **d'hCG \geq 10 MoM** c'est à dire supérieure à 10 fois la valeur normale.

Une **étude nationale prospective non interventionnelle (Etude hCG10)** portant sur l'année 2016 a pour but d'identifier ces cas atypiques, afin de mieux définir, au terme de l'étude, la conduite à tenir optimale.

Dans cet objectif, il serait souhaitable que votre patiente soit référée au CPDPN de votre réseau de périnatalité.

Pourriez-vous nous informer sur cette même lettre en nous indiquant le CPDPN auquel vous allez référer cette patiente :

Vos coordonnées :

Votre CPDPN :

Faxez ce document au 01 40 03 53 80

Ou bien envoyez le par courrier à :

Dr S. Dreux, Etude hCG10, Biochimie prénatale, Hôpital Robert Debré, 48 bd Serrurier, 75019 PARIS.

En cas de problème, contactez le promoteur de l'étude en précisant bien « Etude hCG10 »

Courriel : sophie.dreux@rdb.aphp.fr

Etude hCG 10 : Dr S. Dreux, Secrétariat de l'association ABA, Biochimie Prénatale, Hôpital Robert Debré, 48 bd Serrurier, 75019 PARIS.

Tel 01 40 03 53 82/40 39 Fax 01 40 0353 80 courriel : sophie.dreux@rdb.aphp.fr